

Sciences humaines et sociales ; Mention Histoire, civilisations, patrimoine

RNCP22436 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	134g, 126b, 126
Formacode(s)	14201, 14216, 14215
Code(s) ROME	K1802, L1303, G1102, K2401, K1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Perpignan Via Domitia

<http://www.univ-perp.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Spécialités Histoire, arts et archéologie méditerranéenne / Gestion, conservation et valorisation du patrimoine territorial.

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes:

- Déterminer et développer les méthodes de recherche, de recueil et d'analyse de données
- Concevoir et organiser des manifestations événementielles
- Contrôler l'état de conservation des éléments du patrimoine, des collections et déterminer des actions de restauration, reconstitution, ...
- Superviser ou réaliser les investigations, les observations et la collecte d'informations sur l'objet de la recherche
- Définir ou participer à la définition de la stratégie de développement d'un territoire
- Rechercher et acquérir de nouvelles œuvres, pièces, objets de collections (achat, don, leg, prêt, dation, ...)
- Etudier et évaluer des œuvres, pièces, objets de collection
- Conseiller des chercheurs, élus, institutionnels, enseignants, ... sur des éléments du patrimoine
- Suivre et mettre à jour l'information culturelle, réglementaire, professionnelle

Il réalise des études et des projets d'expositions et de musées

Il gère et met en valeur des sites, des monuments historiques, des musées

Il contribue à valoriser (développer et protéger) les patrimoines culturels

Il gère des moyens humains, financiers et matériels.

Il communique et négocie.

Il prend en compte le cadre juridique et réglementaire

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de cette certification est capable de :

- définir un objet complexe d'étude
- tenir un calendrier de travail
- présenter et défendre son point de vue (communication à un colloque ou à un entretien d'embauche)
- faire preuve d'initiative et d'autonomie
- analyser et interpréter les résultats dans une perspective d'explication théorique ou concrète
 - organiser et rédiger un texte (mémoire, article, etc.), un catalogue, des annexes, de manière précise et raisonnée, argumentée et objective.
- solides connaissances sur toutes les périodes historiques
- maîtrise des méthodes nécessaires à l'étude de documents de toute nature, historiques, artistiques et archéologiques, en français, en langue étrangère ou en latin, voire grec
- Maîtrise d'outils techniques (Word, File Maker, Excell, Photoshop, PWP, Adobe Illustrator, etc. ; Internet) et conceptuels de présentation.

Concevoir, mettre en oeuvre, suivre et évaluer des projets et des événements artistiques, culturels et patrimoniaux, au niveau local, national ou international

Elaborer un diagnostic de territoire : identifier les ressources locales permettant de promouvoir le développement culturel, social, environnemental et économique d'un territoire

Repérer et mettre en valeur les richesses artistiques, culturelles et patrimoniales (spectacle vivant, arts plastiques, littérature, patrimoines et paysages, cinéma et audiovisuel...)

Prendre en compte le contexte institutionnel et économique des actions culturelles (évolution des politiques publiques, décentralisation, RGPP, mondialisation...)

Prendre en compte les éléments du cadre juridique et social des projets (contrats de travail, intermittence, droits d'auteurs, sécurité des établissements et des spectacles, statuts des porteurs de projets ...)

Identifier les partenaires potentiels des projets (Etat, collectivités territoriales, institutions culturelles, établissements scolaires, associations, partenaires privés, etc.)

Elaborer des stratégies, actions et outils d'information et de communication concernant les projets (plan de communication, relations avec les médias, supports de communication...)

Utiliser les outils des TIC, PAO et multimédia

Rédiger des projets, bilans, rapports d'activité, supports de communication, outils de médiation, dossiers de demande de financements...

Connaître et mobiliser les différents types de financements (aides publiques et privées, financements européens, ressources propres, mécénat...)

Utiliser les outils de comptabilité et de gestion pour le montage et le suivi des projets

Organiser le travail en équipe et en réseau, dialoguer et négocier avec les partenaires, recevoir et gérer l'accueil d'artistes et de compagnies...

Connaître et développer les publics (réalisation d'études et enquêtes, démarches d'élargissement des publics, gestion des relations publiques...)

Mettre en oeuvre des activités de médiation : élaboration de projets (animations/ateliers/visites/rencontres...), créations d'outils de médiation, accueil et gestion des publics, encadrement de groupes...

Maîtriser l'usage de l'anglais relatif à la culture et aux patrimoines

Mettre en place des démarches d'évaluation participative, élaborer des critères et indicateurs...

Le titulaire de cette certification possède les compétences suivantes:

- Analyse statistique
- Culture artistique
- Principes de conservation préventive
- Muséographie
- Histoire de l'art et des styles
- Environnement culturel et touristique
- Archéologie
- Utilisation d'outils bureautiques (traitement de texte, tableur)
- Utilisation de logiciels de gestion documentaire
- Techniques d'inventaire
- Normes rédactionnelles
- Gestion budgétaire

- Conduite de projet
- Circuits de commercialisation des produits touristiques
- Techniques de restauration

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ces professionnels pourront occuper, en France comme à l'étranger, des postes de cadres supérieurs dans des collectivités territoriales et leurs groupements (villes, communautés de communes ou d'agglomération, conseils généraux, parcs naturels régionaux...), dans des structures et institutions culturelles (théâtres, musées, festivals, lieux patrimoniaux, lieux et salles de spectacles), dans des bureaux d'études et cabinets de consultants, dans des associations, réseaux et ONG, dans des compagnies, troupes, ensembles artistiques...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ces professionnels peuvent prétendre aux emplois suivants:

- Agent de développement local
- Médiateur culturel (dans des collectivités locales, structures intercommunales, Pays ou Parcs naturels régionaux...)
- Cadre ; responsable de service, chargé des relations publiques, chargé de communication (dans des institutions et organismes français ou internationaux : administrations culturelles, patrimoniales ou touristiques, théâtres, festivals, musées...)
- Responsable ou chargé de projet (dans des associations, fondations, ou ONG, en France comme à l'étranger)
- Cadre dans des entreprises produisant des activités ou des biens culturels
- Chargé d'études dans des cabinets de consultants, et des bureaux d'études
- Chargé du mécénat
- Administrateur ou agent de compagnies ou d'artistes

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 392 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	36 108
Jugés difficiles à recruter	14 %
Emplois saisonniers	36 %

Familles professionnelles (FAP)

J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports
J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme
J6X90 — Cadres des transports et du tourisme
N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)
U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Majorité d'enseignants chercheurs

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury VAE composé d'une majorité d'enseignants chercheurs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22436/>